



Collège Olympe de Gougues
Sainte Pazanne

RAPPEL

Campagne de bourses 2022/2023

**Date limite nationale
le 20/10/2022 minuit**

BOURSES DE COLLEGE

La demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics.

Pour cela, vous devez vous connecter au portail Scolarité-Services, soit par votre compte EduConnect ou compte FranceConnect. du 1 septembre 2022 au 20 octobre 2022 minuit : <https://teleservices.education.gouv.fr/>

L'accès au service en ligne EduConnect nécessite obligatoirement un identifiant et un mot de passe qui vous ont été fournis, soit par courrier ou voie électronique dès l'ouverture de la campagne.

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition pour toutes questions sur vos connexions ou la demande de bourse de collège. Elle sera disponible **du lundi au vendredi de 8h à 20h** et le **samedi de 8h à 12h** par téléphone au **0809 54 06 06** (prix d'un appel local) ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>

Pour vous aider, un guide est consultable sur :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-college

Ces liens seront également disponibles sur l'e-lyco de l'établissement.

En tant que parent d'élève(s), vous pourrez ainsi :

- faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public
- récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande
- avoir une estimation de la bourse à la fin de la saisie

Cas particulier, vous avez fait une demande en ligne (à la rentrée 2019, 2020 ou 2021) **et** si vous avez donné votre accord pour l'actualisation automatique de vos informations fiscales, vous n'avez plus besoin de formuler une demande pour le même enfant cette année, sous réserve qu'aucune modification ne soit intervenue quant au statut du représentant légal.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le secrétariat de gestion au 02.28.25.02.40 ou par mél : secretairedegestion@ac-nantes.fr